

PROCES-VERBAL de la REUNION des DELEGUES DU PERSONNEL
Agence de Toulouse
En date du 16 Mai 2018

Heure de début de réunion : 11h00

Heure de fin de réunion : 11h50

➤ **Présents :**

Pour les Représentants du Personnel :

- M Maubert
- M Rayssac

Pour les représentants de la Direction :

- Chaboy Maxime

Consultation des membres DP sur l'inaptitude médicale :

Pour M ECHEVERRIA José, les 2 élus titulaires : M Maubert, M Rayssac émettent un avis favorable

➤ **Questions / réponses :**

1/ Quel bilan financier de l'entreprise ? De l'agence ?

Ces informations relèvent de la compétence du CE.

2/ Quel bilan social de l'entreprise ? De l'agence ?

Ces informations relèvent de la compétence du CE.

3/ Devra t on rendre les véhicules cet été ? A quelle date ? Et à quel endroit ?

Cela n'a pas encore été décidé. Nous sommes en train de finaliser la location d'un terrain

4/ Que doit on rendre (véhicule, clés, carte, licence ...) ?

Cela n'a pas encore été décidé

5/ M. Fort a signaler ne pas pouvoir rendre son véhicule après le 8 Juillet. Il n'a pas eu de retour... Comment pouvons nous nous organiser pour tout ceux qui travaillent ailleurs l'été ou ne peuvent pas se déplacer ?

M. FORT sera contacté par le responsable de son agence.

6/ L'agence de Lyon va-t-elle fermer ? Si oui combien de chauffeurs sur le départ ?

Pourquoi ? Quelles autres agences sont en péril ?

Cette décision ne concerne pas les élus DP de Toulouse.

Les IRP sont informés des transferts dans les mêmes délais que les salariés concernés.

7/ Le « mini journal » trimestriel n'est pas sorti ?

Pas encore.

8/ Pourquoi le taux horaire des heures de délégation est indiqué à 9,989€/h ?

Le taux horaire n'a pas été modifié sur le document annexé aux bulletins, en revanche , c'est bien le nouveau taux est appliqué.